



DECLARATION UNITAIRE

A LA REUNION DU 14 MARS 2024

Nos organisations syndicales estiment que la réunion de ce jour ne peut se substituer à leur demande d'une véritable négociation salariale.

Elles soulignent par ailleurs que le document qui leur a été adressé avant-hier soir ne saurait constituer une base pour un quelconque diagnostic sur les rémunérations dans la Fonction publique compte tenu du choix hautement partial des éléments présentés.

C'est cette négociation, permettant de manière urgente d'aboutir à des augmentations générales pour 2024, qui demeure la priorité pour les agentes et les agents.

Nous regrettons que le ministre s'exonère des dispositions législatives en n'ayant pas organisé cette négociation pendant la durée du préavis de grève.

Pour répondre aux revendications des personnels, la journée d'actions, de grève et de manifestations du 19 mars n'en est que davantage justifiée.

Nos organisations attendent des documents d'une autre nature, indispensables pour un diagnostic objectif. En leur absence et dans le contexte de la journée du 19 mars, elles quittent donc la séance.